

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Vernier-Village se modernise

Un terrain d'activités avec des rampes de skate, des terrains de foot remis à neuf, des aménagements en zone 30 km/h, une entrée dans le village refaite ou encore une grande école privée. Voici un aperçu des équipements en cours de réalisation à Vernier-Village.



© Frank Mentha

Les travaux de la route de Vernier ont débuté en juin 2005 et sont prévus sur 20 mois



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY

M. Jean-Claude STEVAN

Mme Annette GIRARDOT

Mme Malory MEX

M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine
du 16 novembre 2005

Délai rédactionnel
24 octobre 2005

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mentha

Vernier-Village se modernise

Le Village est en train de subir de multiples chantiers en parallèle. Celui de la route de Vernier s'étend sur 20 mois.

P. 3



© Frank Mentha

La bibliothèque d'Avanchet fête ses 20 ans

A cette occasion, un goûter, des activités manuelles, et un spectacle vous attendent le 26 octobre dès 14h30

P. 10



© LDD

La saison d'hiver débute

Dès le 22 octobre, aux tennis de Vernier et Aïre, les tarifs et abonnements hiver sont en vigueur.

P. 16



© LDD

Venez découvrir l'accueil adultes/enfants à l'EVE Bourquin

Ce lieu d'échange est ouvert sans inscription, pour tous les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte.

P. 19



© LDD

Le parascolaire en fête

Le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire fête ses 10 ans. Des jeux inédits pour les enfants à découvrir dans les préaux.

P. 31

Vernier-Village se modernise

Une fois n'est pas coutume : Vernier-Village est en train de subir de multiples chantiers en parallèle. De quoi donner un coup de jeune au cœur de la commune ! Voici un aperçu des diverses transformations qui ont ou vont débiter.

Equipements sportifs

Lorsque les conditions météorologiques étaient mauvaises, la commune devait fermer les terrains en herbe du stade de Vernier-Village. Il en résultait que les 18 équipes du FC Vernier rencontraient de nombreux problèmes pour assurer leurs entraînements et les matchs.

Durant l'été, la patience des utilisateurs du centre sportif de Vernier aura

été récompensée. Le terrain de football B, vieux de seize ans, a été refait. Il était devenu compact, la matière dure et l'eau avait beaucoup de peine à s'infiltrer.

De même les revêtements des terrains synthétiques Junior (D et E), également vieux de seize ans, ont été remplacés. Ils étaient très usés. Les tapis s'étaient élargis aux joints, ce qui pouvait provoquer parfois des torsions de chevilles.

Enfin, l'éclairage du terrain C a été adapté aux matchs en soirées. Le crédit en question, s'élevant à 1,785 million de francs, avait été voté l'an dernier.

Dans le même temps, deux courts de tennis, pouvant être transformés en

courts de badminton, ont été rénovés au Club de tennis de Vernier.

Skate-park à Morglas

L'idée de créer un « parc d'activités » au chemin de Morglas pour les jeunes de Vernier-Village est née durant l'automne 2003 suite à une séance réunissant les membres des commissions « sécurité, transports et circulation » et « sociale, jeunesse et petite enfance ».

Une forte délégation de jeunes avait alors été reçue.

De quoi s'agit-il ? Dès décembre 2005, les jeunes pourront bénéficier d'un parc avec deux terrains multi-sports d'une surface respective de 240 m² et 450 m², un terrain de skateboard



De nouvelles classes scolaires pourraient être bâties derrière la vieille école de la via Coisson

de 567 m² et un pavillon de 45 m². Ce parc, ouvert au public, comprend donc un skate-park imaginé, pensé et conçu avec des jeunes de la région. « Ils se sont bien mobilisés avec l'appui de la maison de quartier l'Alibi, ainsi qu'avec les architectes. Ensemble, ils ont été voir un exemple de skate-park à Saint-Julien », relève Thierry Apothéloz, le magistrat en charge du dossier. Le pavillon, formé de deux containers, sera mis en gestion accompagnée. Outre un local pour de la musculation et de la musique, l'idée serait aussi d'y installer un cybercafé. « J'ai envie de développer l'accès des aînés aux nouvelles technologies. Un tel cybercafé ouvrirait une telle possibilité », ajoute-t-il. Une association de jeunes passionnés d'informatique est actuellement en voie de création et serait prête à assurer la présence et la formation.

Des passionnés de modélisme ont proposé d'aménager et de gérer un terrain pour des courses. La commune a réagi favorablement. Il reste à définir les horaires. Mais cela se ferait dans une 2^e phase seulement.

Précisons que la réalisation du parc d'activités ne va pas coûter grand

chose. Son aménagement devrait revenir à environ 86 francs le m² (sans le pavillon), alors que le réaménagement de la place du Molard est revenu à 542 francs le m² et que les aménagements routiers du type zone 30 reviennent tout de même à 170 francs le m².

Transports et circulation

La pose de ralentisseurs et autres aménagements typiques d'une zone 30 va débiter cet automne dans le secteur Greube-Vidollets. Ce chantier de l'ordre de 300 000 francs est la suite logique de la pétition des habitants du chemin de la Greube datée d'octobre 2003. Le périmètre concerné par les travaux est compris entre la rue du Village, la route de Peney et la route du Canada. Il est déjà en zone 30, dans la continuité de la zone 30 du village. Sauf que la signalisation adéquate manquait.

A ce propos, rappelons l'important chantier en cours le long de la route de Vernier et de ses abords, afin que « Vernier retrouve son village ». Les travaux portent sur les canalisations en sous-sol et le réaménagement de la surface, avec des mesures en fa-

veur des piétons et des vélos et la plantation de 60 arbres.

Aménagement et logements

Il faut dire que le chantier de la Deutsche Schule va s'ouvrir en février 2006. L'autorisation de construire a été délivrée à la mi-septembre. Et la direction de l'école organise un appel d'offres pour choisir une entreprise générale. L'école pourrait peut-être ouvrir ses portes pour la rentrée 2007. Elle pourra accueillir 300 élèves de l'école enfantine jusqu'au lycée. Les terrains autour de l'école seront aménagés sous la forme d'un parc public. De l'autre côté de la route de Vernier, le plan localisé de quartier relatif aux parcelles Maulini a été adopté. Il devrait recevoir l'autorisation de construire définitive d'ici la fin de l'année. Plus de 110 logements y seront édifiés en deux étapes. A deux pas de là, le chantier des huit bâtiments locatifs (128 appartements) du chemin de Sales édifiés par la Caisse de pensions Firmenich sera achevé en 2006. Enfin du côté du quartier du Canada, le chantier des 54 villas a démarré. De plus, une demande d'autorisation portant sur la construction de 4 groupes de 6 villas en bordure de la route de Peney, secteur Vernier-Vidollets a été déposée auprès du Département cantonal de l'aménagement et du logement. « Ce projet nécessitant une dérogation au rapport de surface dont la décision est de la compétence du Conseil municipal, un projet de délibération a été déposé et renvoyé en commission, lors de la séance du Conseil municipal du 4 octobre 2005 » précise Georges Zufferey, Maire.

Centre de quartier et club des aînés

Le club des aînés actuel se situe sur le terrain de l'Ecole Allemande. Rappelons que, selon les conclusions de l'étude Mer-Habitat de 1999, il était voué à une démolition. Il sera déplacé



© Frank Mentha

La réalisation de 54 villas a débuté dans le quartier du Canada



© Frank Meritza

Au chemin de Sales, huit bâtiments locatifs seront achevés en 2006

dans la Maison Chauvet-Lullin en attendant la construction du Centre de quartier au chemin de Poussy, lequel devrait être achevé fin 2006. La commune est en effet devenue propriétaire d'une parcelle de 8150 m² dans la cadre du projet Firmenich. Il s'agit d'un terrain à destination d'un parc public, avec la possibilité de réaliser un équipement public d'une surface brute de plancher de maximum 300 m² et un parking d'une trentaine de places.

Vernier-Village sera donc doté d'un vrai Centre de quartier, pouvant accueillir non seulement le club des aînés, mais aussi d'autres associations locales, voire des manifestations communales.

La commune doit recevoir très prochainement le feu vert pour construire ce centre au chemin de Poussy. Un crédit de 2,11 millions de francs, destiné à la réalisation du centre de

quartier et d'un parc public, a été voté par les élus voici quelques mois.

Ecoles

En matière d'écoles, il manquerait entre deux et trois classes dans les écoles primaires de Vernier-Village d'ici 2010. « Nous avons lancé un concours pour un quart de groupe scolaire. Mais entre temps, le Département de l'instruction publique (DIP) nous a écrit pour nous dire qu'en fait le besoin serait de huit classes ! », raconte la conseillère administrative Nelly Buntschu.

Bref, afin d'y voir plus clair, la commission des bâtiments a convoqué à la fois les représentants du DIP et du Service de recherche qui s'occupe des prévisions (SRED). En fait, le DIP affirme avoir besoin de beaucoup plus de locaux annexes, pour la gymnastique, pour le parascolaire (GIAP) et les classes d'appuis. De quoi doubler

largement le coût de réalisation des futures infrastructures.

S'il faut bâtir un demi-groupe (huit classes), alors il faudra le faire derrière la vieille école de la via Coisson, sur un terrain appartenant à la commune. Par contre, si un quart de groupe scolaire suffit, il pourrait être édifié sur le terrain de foot situé derrière la poste du village.

Jeunes

Bien que très satisfait de l'excellente collaboration entre l'Abarc et l'Alibi, Thierry Apothéloz a un souci : « En dehors des vacances d'été, nous n'avons pas de structures proposant des activités adaptées aux enfants de 4 à 10 ans. L'Alibi s'occupe des 10 à 15 ans et l'Abarc des 15 à 18 ans. Or, de nouvelles constructions dans le village vont forcément amener des enfants supplémentaires. C'est pourquoi j'ai demandé à Katia Peccoud

(ndlr. en charge du service jeunesse, emploi et vie sociale), de mener une étude de faisabilité pour voir ce que l'on pourrait leur proposer ».

A part cela, il faut signaler que depuis le début de l'année, un poste de travailleur social à 20% a été créé pour Vernier-Village. Il s'agit d'une jeune femme. Elle s'est notamment occupée de l'opération chaises longues de cet été menée dans le parc de la mairie. En ce moment, elle joue le rôle de médiateur entre les élèves de l'école de Poussy et les riverains se plaignant de nuisances sonores. Lorsque le skate-park de Morglas sera entré en fonction, elle se chargera également d'aider à la gestion des locaux.

Petite enfance

Le futur espace de vie de Vernier ne sera pas fonctionnel avant 2011. La

commune a la volonté de collaborer avec la Deutsche Schule pour créer une structure qui réponde à la demande. Le moment venu, le jardin d'enfants sis à Chauvet-Lullin y sera déplacé.

Les nuisances sonores de l'aéroport

Après avoir mené un long combat relatif aux nombreuses nuisances sonores subies par une partie de ses habitants, la commune oriente son action sur la problématique des vols de nuit. On peut se féliciter par ailleurs de l'avancement du programme d'insonorisation des habitations situées dans la zone où la valeur d'alarme est atteinte. Outre les habitations, l'Aéroport international de Genève (AIG) est en train de mener des analyses afin de s'occuper désormais des écoles. La limite de l'enveloppe budgétaire dis-

ponible n'ayant pas été épuisée, l'AIG escompte étendre son programme aux autres habitations concernées, dans l'ordre décroissant de la gêne sonore subie.

Culture

Au niveau culturel, le village n'est pas en reste. Le théâtre en plein air qui a lieu tous les deux ans remporte toujours un vif succès populaire. Il faut dire que l'ambiance y est particulièrement conviviale.

Enfin la première édition du festival de World Music a rencontré un beau succès avec environ 25 000 visiteurs. Il se déroulera à nouveau l'an prochain aux mêmes dates, à moins que son budget soit refusé cet automne par les élus municipaux.

Serge Guertchakoff

Conseil administratif > communications

Séance du 23 août 2005

Pétition

Les habitants de l'immeuble 64, chemin de l'Etang ont déposé une pétition demandant d'être considérés comme riverains. Cette pétition est transmise au Conseil municipal.

Séance du 30 août 2005

Transports

Le coût de la participation de la commune aux travaux d'assainissement relatifs à la construction du tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC) se monte à CHF 17'000.-. En outre, la

commune devra se déterminer sur le nombre d'abris bus pour les arrêts Bouchet, Balexert et Avanchets.

Autorisation de construire

M. Moutinot, président du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, nous informe qu'il a délivré l'autorisation pour la pose d'une antenne de téléphonie mobile à l'avenue de Châtelaine, malgré l'opposition de la commune.

Séance du 7 septembre 2005

Economie de guerre

Compte tenu de la situation interna-

tionale actuelle, le Canton a décidé de ne pas mettre sur pied de cours pour l'organisation de la distribution de tickets de rationnement.

Cité des Avanchets

Lors du rendez-vous mensuel du Maire, le samedi matin, des citoyens des Avanchets sont venus se plaindre contre le trafic de drogue et la gestion des déchets dans la cité.

Sécurité routière

L'Office des transports et de la circulation (OTC) a préavisé favorablement la pose d'un miroir en face de la sortie du centre d'entretien de Vernier.



Aux habitantes et habitants de la cité des Avanchets

Halte aux dépôts sauvages !

Mesdames, Messieurs les habitants,

La Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc et la commune de Vernier sont soucieuses de l'aspect de votre cité et de la qualité de vie des habitants.

Depuis de nombreuses années, la commune de Vernier a œuvré afin de mettre sur pied une nouvelle infrastructure de collecte de déchets à valoriser. Cette mise en œuvre tient compte du fait que les propriétaires, les autorités et la population sont responsables solidairement de la gestion des déchets. Ainsi nous contribuons tous à réduire la quantité de déchets ménagers en les triant, soit «en consommant juste et en triant utile».

Dans cette optique, des containers de récupération pour le verre, le pet, le papier et le compost ont été mis à votre disposition. Ces opérations fonctionnent bien et le pourcentage de déchets valorisables est en augmentation constante, grâce à votre soutien.

Or, nous sommes au regret de constater que les dates prévues pour le ramassage des objets encombrants et la ferraille ne sont pas respectées par tous les locataires.

En effet, de nombreux dépôts sauvages donnent un aspect insalubre et nuisent ainsi à l'image de la cité. Cette situation, qui n'est pas tolérable, contrevient également à la loi.



Par conséquent, nous prions chacun de respecter les horaires et les jours de levées conformément au calendrier qui se trouve dans le guide des déchets, distribué dans chaque boîte aux lettres en début d'année et qui est à votre disposition à la mairie de Vernier, à la police municipale d'Avanchet-Parc ou encore à la Gérance centrale. Le site de la Mairie vous renseignera utilement : www.vernier.ch.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les récipients prévus à cet usage qui se trouvent à l'intérieur des locaux poubelles.

Nous comptons sur votre participation afin de redonner un aspect attrayant à la cité.

Il est bien entendu que si dans les prochaines semaines aucune amélioration n'est constatée, en particulier pour les dépôts sauvages, la commune de Vernier se verra alors dans l'obligation, le cas échéant, de sévir et d'amender les contrevenants.

En espérant ne pas devoir appliquer cette ultime mesure, nous vous remercions, Mesdames, Messieurs les habitants, de votre collaboration et vous transmettons nos salutations distinguées.

Pour la Communauté des Propriétaires :
Maurice GRABER, Président

Pour le Conseil administratif :
Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif



Conseil municipal >

Prochaines séances

Séance extraordinaire lundi 24 octobre 2005 à 20h

Mardi 15 novembre 2005 à 20h30

Le procès-verbal des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



© Magali GIRARDIN

Zoom sur...

Dominik Meyer

**Conseiller municipal,
membre du parti radical**

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Les activités sportives en général, tennis, vélo, footing, mais plus particulièrement le sport en montagne, tel que la randonnée à ski, le ski de fond et le ski alpin. J'apprécie surtout les activités sportives en pleine nature. »

Quel est votre plat préféré ?

« Le lapin et polenta. Mais j'aime de tout, de la bonne cuisine française aux plats simples traditionnels tel que la fondue par exemple. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« La pêche à l'épuisette autour des rochers laissés libres par les marées, à Saint-Vincent en Vendée, durant les vacances d'été. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Poursuivre les initiatives visant à requalifier le territoire communal, Vernier a assez « donné ». Il est indispensable de penser aux générations futures et d'anticiper l'aménagement du territoire de demain, au sens large. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Je n'ai pas particulièrement de pré-

férences, mes goûts sont plutôt éclectiques, pourvu que l'harmonie soit présente. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Léonard de Vinci, personnage aux facettes multiples qui a marqué son époque par ses activités tant artistiques que comme architecte, constructeur et savant. »

Propos recueillis par S.G.

Albert Apothéloz s'en est allé

Alors qu'il s'apprêtait à partir au Canada avec son épouse, Albert Apothéloz nous a quittés, trop vite, pour un voyage d'une autre dimension. Né en 1933, celui qui fut pendant trente-quatre ans le secrétaire général de la commune a commencé sa vie dans les alentours du moulin des Minoteries à Plainpalais, où son père travaillait alors. Puis toute la famille déménagea route de Meyrin lorsque son père se mit à son compte pour monter une entreprise de transports. Le jeune homme suit alors son instruction religieuse à Châtelaine. Il y rencontre Simone, celle qui allait partager le reste de sa vie.

En 1952, une fois sa maturité commerciale en poche, il commence comme manoeuvre dans l'entreprise paternelle. Son entrée au service de la commune remonte au 24 janvier 1955. A l'époque, ils n'étaient que deux employés, le secrétaire en charge, Eugène Domenjoz et lui. Les Verniolans n'étaient qu'environ 5000 alors. Il est devenu secrétaire général le 1er juillet 1959, un poste qu'il n'a quitté qu'au 1er janvier 1994 lors de son départ à la retraite.

A cette occasion, voici environ douze ans, Albert Apothéloz avait accepté de résumer pour nous sa carrière: «J'ai eu une carrière très intéressante grâce, en quelque sorte, à l'explosion qu'a connue la commune entre 1960 et 1975. Il n'y avait pas le temps de sombrer dans la routine. Avec mon adjoint Pierre Comtat, rentré en novembre 1958, nous avons mis au point l'organisation de l'administration que nous connaissons actuellement.» Ce grand monsieur a adoré son métier. Il connaissait le nom de



tous les employés de la commune et avait toujours un mot pour chacun.

Albert Apothéloz était un monument à Vernier. Il a vu passer pas moins de 15 conseillers administratifs, dont Pierre Pittard: «Il nous a appris à bosser. Quand on demandait quelque chose, il fallait toujours le justifier et indiquer son coût et son incidence sur le budget». Celui qui ne fut membre d'aucun parti politique, fut par contre très actif au sein de l'Association des communes genevoises dont il fut secrétaire pendant 25 ans. Il est d'ailleurs à l'origine de la création de son secrétariat permanent.

Depuis son départ à la retraite, voici près de 12 ans, Albert a beaucoup voyagé avec son épouse. Au bord de l'océan en France, mais aussi en Afrique du sud (1998), en Russie (1999) et récemment en Égypte. En 2004, ils ont fêté avec Simone leur 50 ans de mariage. A cette occasion, ils sont

partis en Bresse avec toute la famille, ses trois enfants, ses trois beaux-enfants et ses sept petits-enfants.

Cet amoureux de la vie aimait par dessus tout les contacts humains. Chaque jeudi, il retrouvait ses copains du club des jeudistes, un groupe de retraités du club alpin. Il faisait aussi de la gym chaque semaine, afin de se maintenir en forme. Très actif, Albert Apothéloz était encore: membre du comité des Maires d'Alors, président de l'association des locataires de son quartier, membre du comité de l'Union des retraités de la CAP, membre des sauveteurs auxiliaires, etc. Cet homme simple, calme, aimait lire, écouter de la musique et aller au concert ou au théâtre avec son épouse à qui la commune présente ses plus sincères condoléances, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants.

Serge Guertchakoff

Bibliothèque des Avanchets : deux décennies de succès

Sous la houlette de Christian Stalder, responsable des bibliothèques de la commune, les «salons du livre» verniolans cartonnent. Coup de projecteur sur les vingt ans de la bibliothèque des Avanchets.

C'était un pari, il est réussi. Pourtant, lorsqu'en 1984, Christian Stalder est engagé par Vernier pour dynamiser les prestations des bibliothèques, la tâche s'annonce ardue. A Châtelaine, le coin de lecture est géré par l'officier de l'Etat civil et au village par le comptable de la commune ; aux Avanchets, il n'y a qu'un local, mais il est vide !

« Il aura fallu une année complète pour tout mettre en place, se souvient Christian Stalder. Tout était à faire. Car malgré mon expérience, je n'avais jamais eu l'occasion de monter un projet de A à Z. » Du coup, le responsable ira « piquer des idées » chez ses confrères voisins : à Carouge et, bien sûr, aux bibliothèques municipales de la Ville afin de proposer un système de classement et de rangement le plus parfait possible. Cela reste, vingt ans plus tard, de merveilleux souvenirs. Ce passionné du livre en a encore l'œil qui brille. « A cette époque, il y avait beaucoup plus de librairies qu'aujourd'hui, chacune avec ses spécificités. On savait où aller pour se procurer tel ou tel ouvrage. » Rapidement, les étagères se garnissent. Mais si, à l'ouverture officielle, en septembre 1985, on y trouve quelque 3000 ouvrages, ce ne sont pas moins de 21000 documents



© R. Michel

qui y trônent aujourd'hui. Toujours est-il que dans les jours qui suivent l'inauguration, le succès est là. Le fait d'être « petit » contribue sans doute aussi à cette réussite. « Nous avons toujours voulu être proches des gens, attentifs à leurs souhaits et à leurs demandes, poursuit Christian Stalder. Dans les années 80, suite à l'émission *Apostrophes* de Bernard Pivot, qui était diffusée le vendredi, de nombreuses per-

sonnes venaient le lundi à l'ouverture nous demander de commander les livres dont l'animateur avait parlé ! » Le travail du responsable et de ses collaborateurs connaît une petite révolution en 1992. « Fini le temps du papier, tout s'est informatisé à ce moment-là, sourit-il. De trois fiches pour classer un livre, nous sommes passés à quelques frappes sur un clavier d'ordinateur. Cela a considérablement simplifié notre travail et

limité les coûts.». Dans la foulée, un réseau s'installera entre les Avanchets et les bibliothèques de Châtelaine et Vernier-Village.

Ces premières années sont radieuses. De plus en plus d'habitants du quartier viennent emprunter romans, livres de santé, traités de psychologie,

bandes dessinées, etc. Les heures d'ouverture s'assouplissent, les ouvrages sont toujours plus nombreux. Tout va bien jusqu'au milieu des années 90. « Le tissu social avait changé avec l'arrivée, aux Avanchets, de populations qui n'ont pas de réelle culture écrite. On a tenté de s'adapter en contactant des collègues, à Soleure,

qui possédaient une bibliothèque spécialisée dans les langues slaves. » Rien n'y fait. Les emprunts baissent, la fréquentation de la bibliothèque également.

Cette période est la seule petite ombre au tableau d'une histoire de vingt ans globalement très positive. Car, depuis, les emprunts sont repartis de plus belle. Les immigrés se sont intéressés. Mieux, d'anciens jeunes lecteurs des débuts qui, entre-temps, avaient déménagé reviennent à la bibliothèque de leur enfance leur progéniture dans les bras.

Bien sûr, informatique oblige, les Avanchets se sont adaptés aux nouvelles technologies avec un rayon multimédia qui prend toujours plus d'ampleur. « Je dois encore dire, au passage, que contrairement à de nombreuses idées reçues, la télévision n'est pas concurrente du livre, estime Christian Stalder. Depuis qu'il existe bien plus qu'une seule émission littéraire, cela a considérablement excité l'intérêt des gens pour le livre. De plus, de très nombreux écrivains sont invités sur des plateaux d'émission grand public. Tout cela est plutôt positif. »

Conséquence : en vingt ans le nombre de sorties de livres a été multiplié par deux. Concrètement, les éditeurs publient plus de choses et diminuent les tirages, plus rares sont les auteurs qui vendent beaucoup. « Notre travail est devenu plus pointu. On a encore moins de temps que par le passé pour lire ! » Tout le paradoxe d'un bibliothécaire aujourd'hui.

Robert Michel

Mercredi 26 octobre 2005

Venez fêter les 20 ans de la Bibliothèque d'Avanchet !

Programme:

14h30-15h30

Dessins, goûter, bricolage

à 16h00, à 17h00,
à 18h00 et à 19h30

Spectacle

avec la compagnie d'improvisation
lesArts production

18h30

Apéritif

Compagnie LesArts Production :

Françoise Préfumo

Christian Baumann

Fausto Borghini

Commune de Vernier



Bibliothèque d'Avanchet • 21, rue du Grand-Bay, galerie Marchande
Bus 10: arrêt Floralies • Bus 9, 29, 52: arrêt Avanchet

Les heures du conte **cet automne**

Bibliothèque d'Avanchet

Contes par Florence Henry

Mercredis

12 octobre 2005
9 novembre 2005
23 novembre 2005
7 décembre 2005

à 14h00

Dès 6 ans - Gratuit

Bibliothèque de Châtelaine

Contes par Florence Henry

Mercredis

12 octobre 2005
9 novembre 2005
23 novembre 2005
7 décembre 2005

à 16h00

Dès 6 ans - Gratuit

Bibliothèque de Vernier

Contes par Claude Fissé

Mercredis

26 octobre 2005
16 novembre 2005
30 novembre 2005
14 décembre 2005

à 10h00

Dès 6 ans - Gratuit

Venez aux Florales 2005 **rencontrer le service des espaces verts**

Dans le cadre de la Foire de Genève, les Florales 2005 se dérouleront à Palexpo du 10 au 20 novembre prochain.

A cette occasion, les autorités de la commune de Vernier, en collaboration avec le service des espaces verts, ont le plaisir d'inviter la population verniolane à un verre de l'amitié **le jeudi 17 novembre à 19h00**, devant son stand.

Lors de cette soirée, nous procéderons à la remise des prix du concours Vernier fleuri 2005, agrémenté par les notes de musique de la jeune phalange musicale « Fun Phare » dirigée par Mme Michèle LUBICZ.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et partager un agréable moment de convivialité.



La création du service des espaces verts pour les Florales Internationales 2002

Information sur la caisse maladie : des permanences dans votre quartier

La caisse maladie, voilà un sujet qui... pourrait rendre malade, tellement le dossier est compliqué mais surtout lié à une charge de plus en plus lourde pour les ménages.

Les services sociaux, ceux de la Commune ou ceux du canton, n'ont pas de solution miracle ni de prise sur un changement dans la situation actuelle. Cependant, tant le service communal de « l'action sociale et des solidarités » que les instances cantonales actives dans les CASS (Centres d'action sociale et de santé) désirent au moins offrir à la population toutes les informations utiles, entre autres :

- une comparaison des tarifs 2006 de l'assurance de base pour les différentes caisses,

- les récents changements concernant les médecines parallèles et leur couverture,
- la mise à disposition de formulaires facilitant le changement de caisse.

Les assistants sociaux du service communal de « l'action sociale et des solidarités » et ceux de l'Hospice Général font le choix de sortir de leurs bureaux pour vous apporter ces informations : ils vont tenir cinq permanences dans cinq quartiers différents de la Commune.

Passez donc vers eux avec vos questions. Ces permanences se tiendront dans les lieux indiqués ci-dessous, chaque fois de 16h30 à 18h30.

- **Lundi 24 octobre 2005**
Quartier des Libellules
devant l'arcade sociale
(18-20, avenue des Libellules)
- **Mardi 25 octobre**
Quartier d'Avanchet
devant le centre commercial et le CASS (18-20, rue du Grand-Bay)
- **Lundi 31 octobre**
Quartier de Vernier-Village
devant le magasin COOP
- **Mercredi 2 novembre**
Quartier du Lignon
dans le centre commercial
- **Lundi 7 novembre**
Quartier de Châtelaine
sur la place de Châtelaine ou
«Place Rouge»

Conférence-débat

La commune de Vernier invite les aînés de la commune ainsi que tous les habitants intéressés à participer à la conférence-débat sur :

La prévention et la sécurité des personnes âgées à domicile

Avec la participation de Monsieur Cédric Humair, de la Brigade d'éducation et de prévention de la police

mercredi 23 novembre 2005 dès 14h30

à la grande salle d'Avanchet Salève, rue François Durafour 17

La conférence sera suivie d'une collation à laquelle tous les participants sont invités.

Mérite municipal verniolan

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions pour le mérite municipal sont ouvertes.

Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Les candidat-e-s peuvent être des personnes individuelles, des équipes

ou des groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes.

Cette commission se réunit la 3^e année de la législature afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours de la législature si les candidats ne répon-

dent pas aux critères définis dans le premier paragraphe.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou peuvent vous être envoyés sur demande.

**Le dossier doit parvenir au :
Service de la culture et de l'information de la commune de Vernier,
case postale 520, 1214 Vernier,
tél. 022 306 07 80
jusqu'au 10 février 2006.**

Offres d'emploi

L'administration municipale recherche :

UN(E) BALAYEUR(EUSE) A 100% AU SERVICE DE LA VOIRIE

Descriptif du poste :

- effectuer le balayage manuel et assister au ramassage de déchets sur le territoire communal
- réaliser divers travaux d'entretien du domaine public
- participer à la pose des panneaux de signalisation routière et aux divers travaux d'affichage
- participer aux opérations de viabilité hivernale et aux activités logistiques des manifestations

Profil des candidat(e)s :

- jouir d'une bonne constitution physique et être en bonne santé
- avoir conscience de la pénibilité du travail en extérieur
- être motivé(e) à travailler en équipe

Adressez votre offre avec lettre de motivation, photo, curriculum vitae et formulaire « Demande d'emploi », au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 31 octobre 2005.**

Seules seront prises en considération les candidatures adressées avec le formulaire « Demande d'emploi » qui peut être obtenu à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : www.vernier.ch.

Travaux en cours

Route de Vernier

Le collecteur eau usée et eau claire du secteur rue du Village, route de Vernier et chemin Champ-Claude, sera terminé la première semaine de novembre.

Les travaux de raccordement des rive-rains commenceront mi-décembre. L'aménagement de la route dans ce secteur débutera début novembre. La pose du collecteur entre le chemin de l'Echarpine et la route de Vernier (cantonal) débutera la 3e semaine d'octobre.

Le pavillon d'information sera ouvert 1 fois par mois aux dates suivantes : les 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre 2005.

Modérations de trafic

Plusieurs travaux de modération de trafic (zones 30) vont débiter :

- au chemin des Sellières, ils débiteront la 2e semaine d'octobre
- au chemin des Vidollets/chemin de la Greube, ils débiteront la 3e semaine d'octobre

- à l'avenue Henri-Golay, les travaux débiteront début novembre.

Ces trois chantiers devraient se terminer mi-décembre.

Réfection du rond-point du Lignon

Des travaux d'abattages d'arbres ont dû débiter la 1ère semaine d'octobre, pour des raisons de sécurité.

Les travaux de réfection débiteront la 3e semaine d'octobre et se termineront mi-décembre.



Des aménagements de zone 30 vont être installés dans le secteur Greube-Vidollets.

Inscriptions pour la saison d'hiver aux tennis de Vernier et Aïre

Possibilité d'abonnement de tennis ou de badminton pour 1 heure fixe par semaine
Tarifs et conditions pour la saison d'hiver, du 22 octobre 2005 au 24 mars 2006.

TENNIS	Courts couverts Non chauffés	Courts couverts Tempérés	Courts extérieurs
Location 1hre/court			
Tarif normal	13.00	20.00	8.00
Tarif réduit	8.00	15.00	6.00
Abonnement 11x 1hre/court			
Tarif normal	130.00	200.00	80.00
Tarif réduit	80.00	150.00	60.00
Abonnement 1hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	260.00	360.00	
Tarif heure creuse	210.00	310.00	
Abonnement personnel (annuel)			
Simple senior			330.00
Couple (par personne)			255.00
Rentier AVS-AI			170.00
Adolescent jusqu'à 18 ans,			120.00
étudiant jusqu'à 25 ans, apprenti			120.00
Enfant jusqu'à 15 ans			75.00
BADMINTON			
	Courts couverts Non chauffés	Courts couverts Tempérés	
Location 1hre/court			
Tarif normal	10.00	12.00	
Tarif réduit	8.00	10.00	
Abonnement 11 x 1hre/court			
Tarif normal	100.00	120.00	
Tarif réduit	80.00	100.00	
Abonnement 1hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	200.00	250.00	
Tarif heure creuse	170.00	220.00	

***Tarif réduit** : enfants jusqu'à 15 ans, adolescents jusqu'à 18 ans, étudiant jusqu'à 25 ans; AVS-AI, apprentis (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure)

Couple : personnes mariées ou vivant dans le même logement

Abonnement personnel : en hiver, permet de jouer uniquement sur les courts extérieurs. En simple, les 2 joueurs doivent être en possession de cet abonnement; si l'un des 2 joueurs ne le possède pas, il paye CHF 6.—/heure. En double, les joueurs qui n'ont pas l'abonnement payent CHF 5.—/heure. Pour avoir droit au tarif réduit tous les joueurs doivent répondre aux conditions.

Pour tout renseignement : Tennis de Vernier 022 306 07 76 - Tennis de d'Aïre 022 306 07 77
Service des sports 022 306 07 70

La course de l'Escalade remboursée

Vous habitez la commune et avez moins de 21 ans? Alors courez gratuitement! Les frais d'inscriptions à la course de l'Escalade vous sont remboursés.

En effet, dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation, les autorités communales ont décidé d'accorder la gratuité aux jeunes habitants de la Commune de Vernier pour la course de l'Escalade de cette année, qui se déroulera le 3 décembre 2005.

Vous pourrez vous faire rembourser les frais d'inscription à la **caisse de la Piscine du Lignon** (route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon) **du lundi 5 décembre au lundi 19 décembre 2005**, selon l'horaire ci-dessous :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 20h00;
- mercredi de 11h45 à 20h00,
- samedi de 11h45 à 18h00
- dimanche de 10h45 à 18h00.



Entraînement en commun pour la Course de l'Escalade

Dimanche 20 novembre 2005
à 10 heures, à l'école du Lignon

Après un échauffement avec ATHLETICA, vous irez courir sur le parcours de votre choix : **2,5 / 5 ou 8 km**, encadrés par les animateurs du Stade Genève. A votre retour, après les étirements, la commune de Vernier vous offrira une petite collation, **tout est gratuit et sans inscription.**

VENEZ NOMBREUX

Récup'

Déchets encombrants

Mardi 1er novembre 2005

Déchets métalliques

Jeudi 3 novembre 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :

Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

L'école de ski pour les 8-16 ans

Des cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés) sont organisés par le service des sports en collaboration avec l'Ecole Suisse de ski Genève. Des moniteurs Jeunesse et Sport, professeurs de ski – degré 3, Instructeurs suisses de Ski, ont la mission d'instruire et de perfectionner les élèves.

Lieu :
SAINT-GERVAIS
(France / Haute Savoie)

Prix par période :
CHF 220.— tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud)



Périodes (à choix)

■ 1ère période : 11 janvier, 18 janvier, 25 janvier, 1^{er} février 2006 (4 mercredis)

■ 2ème période : 8 février, 15 février, 1^{er} mars, 8 mars 2006 (4 mercredis)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au
Service des sports,
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon
tél. 022 306 07 70 (le matin).



Ecole de ski alpin 2006

Bulletin d'inscription	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} période (délai de paiement 4 décembre 2005)
	<input type="checkbox"/> 2ème période (délai de paiement 15 janvier 2006)
Niveau	<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Avancé

Elève	Nom	Prénom
	Date de naissance	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Représentant légal	Nom	Prénom
	Adresse	N°
	NPA	Localité
	Téléphone Privé	Prof

En signant la présente formule d'inscription, le représentant légal de l'enfant déclare que celui-ci est assuré contre les accidents et décharge la commune de Vernier de toute responsabilité en cas d'accident.

Lieu et date : Signature :

Venez découvrir l'accueil adultes/enfants à l'EVE Bourquin

Au numéro 68 de l'avenue de Châtelaine, le nouveau bâtiment de la commune de Vernier abrite depuis le 29 août 2005 l'Espace de Vie Enfantine Bourquin. Ce dernier accueille le jardin d'enfants mais également deux nouveaux types d'accueil :

L'accueil adultes/enfants

Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pour tous les enfants de la naissance jusqu'à 6 ans accompagnés d'un parent, d'un membre de la famille ou de la famille d'accueil. Une inscription préalable n'est pas nécessaire et aucune restriction d'accueil n'est imposée, toutefois le groupe se doit de respecter son harmonie et son environnement.

L'adulte accompagne l'enfant et en est responsable.

C'est un lieu d'échange, de socialisation et de rencontres dans un espace conçu pour l'adulte et l'enfant. Les éducatrices proposent de nombreuses activités tout au long de l'année telles que des bricolages, de la peinture, de la musique ou encore de la cuisine.

Un extrait du programme des mois d'octobre et novembre 2005 :

- **Lundi 24 octobre 2005**
*rondes et chansons
je saute... je rampe...*
- **Jeudi 27 octobre 2005**
*guitare et chansons
le grand parcours du petit train*

- **Jeudi 3 novembre 2005**
*comptines et chansons
peinture*
- **Lundi 7 novembre 2005**
*chantons avec la guitare
jeux d'eau*
(programme détaillé sur demande)

La Halte-Garderie

Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

14 enfants dès 18 mois jusqu'à 5 ans sont accueillis pour minimum 1 heure et maximum 4 heures.

Les parents doivent impérativement **réserver au 022/306 06 85** la veille

de l'accueil, soit les lundis et jeudis, entre 09h00 et 12h00.

La Halte-Garderie a trois particularités essentielles qui la différencie du jardin d'enfants :

- Elle offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants pour une garde occasionnelle.
- Les horaires sont souples et s'adaptent aux besoins ponctuels des parents.
- Les activités sont diversifiées et conviennent aux différents âges.

Il est important que l'adulte prenne le temps d'accompagner l'enfant dans son nouveau cadre.



305 ans à eux trois

Trois Verniolans se partagent le privilège d'avoir un siècle ou plus. Petit hommage à Suzanne Haubrechts, Juliette Ryser, Louis Arm à travers plein de souvenirs qui se bousculent.

Depuis un siècle, que de changements ! Cette période de l'humanité restera sans aucun doute dans l'histoire comme l'une des plus fertiles en révolutions de toutes sortes. Ces cent années auront connu un nombre absolument incroyable d'inventions, de progrès mais aussi, hélas, de catastrophes. Imaginez que les personnes nées au tout début du XXe siècle auront découvert l'aviation, l'électricité et l'eau courante à domicile, le téléphone, la télévision, Internet, le transistor, deux guerres mondiales et la bombe atomique... une liste loin d'être exhaustive. Trois Verniolans de naissance ou d'adoption ont connu tout cela : Suzanne Haubrechts (1905), Juliette Ryser (1902) et Louis Arm (1903).

Bien sûr, la santé de ces trois centenaires n'est pas la même. Chacun, aussi, aura été inéluctablement touché par la perte de proches. Des événements malheureux qui marquent. Et tellement de souvenirs qu'il leur est devenu assez difficile de faire le tri dans une mémoire si remplie.

Bien qu'aïeule absolue, elle aura 103 ans le 27 décembre prochain, Juliette Ryser est à la fois la plus vive et la plus alerte. Lorsqu'on lui demande, par exemple, comment elle a accueilli la construction des Avanchets, elle qui habitait juste à côté, elle répond : « Depuis ma maison, je ne vois pas les immeubles ! » Sûr que la demeure familiale du chemin des Iris, construite par son papa en 1911, est



Juliette Ryser, la doyenne des Verniolans, aura 103 ans en décembre prochain

bien cachée derrière une jolie végétation. A cette époque, ce fut d'ailleurs la seule maison du quartier. Autour il n'y avait que des champs et des vignes. « J'allais à l'école à Châtelaine, à pied. Les matins et les soirs d'hiver, le concierge de l'école allumait des réverbères à pétrole pour que nous puissions nous repérer. »

Plus tard, Juliette devient couturière. Chaque jour elle descend à la Servette à bicyclette. « Il n'y avait ni trottoirs ni voitures, ce n'était pas dangereux comme aujourd'hui », se souvient elle. Au début du XXe siècle, la grande majorité des Genevois se déplace à vélo. Suzanne Haubrechts, elle, est d'ailleurs surnommée « Coppi » par ses amis ! Ensuite ce

sera la première, puis la seconde guerre mondiale. De très mauvais souvenirs pour Juliette qui se rappelle des tickets de rationnement : « C'était long, surtout la deuxième, on n'en voyait pas la fin. Il y avait plein de restrictions. » Paradoxalement, Suzanne dit volontiers que ce fut, malgré tout, une bonne période dans sa vie personnelle. Elle qui aimait tant danser, se trouvait plein de cavaliers : les internés américains !

Les changements architecturaux ? Les grands chantiers ? « Rien ne m'a spécialement marqué. Vous savez, tout n'arrivait pas du jour au lendemain, on a eu à chaque fois le temps de s'habituer. » Elle est comme ça Juliette Ryser, philosophe et déta-

chée. Sa presque contemporaine, Mlle Haubrechts, l'est aussi - la sagesse de l'âge sans doute - elle qui ne s'est jamais mariée car, dit-elle, « j'ai eu beaucoup d'amoureux, mais j'ai toujours préféré rester libre ! »

Les souvenirs se mélangent sûrement. Les plus récents sont logiquement les plus vivants. Pour ses cent ans, Juliette a reçu des autorités un bouquet de fleurs mensuel pendant une année. Suzanne a elle choisi de survoler la rade en hélicoptère. C'était en avril dernier. Elle ne parle que de ça et n'attend qu'une chose : refaire la même balade... pour ses 110 ans !

Robert Michel



Pour ses 100 ans, Suzanne Haubrechts a choisi un vol en hélicoptère

Un arrière-grand-père heureux

« Je me sens bien, je ne perds pas tout à fait la tête. » Louis Arm, né le 29 juin 1903, est modeste et manie l'autodérision avec délectation. Confortablement installé dans un appartement au Lignon avec sa concubine, de presque vingt ans sa cadette, ce natif de la Chaux-de-Fonds pourrait figurer dans le livre des records: n'a-t-il pas conduit sa voiture jusqu'à 99 ans et rempli toute sa « paperasse » seul jusqu'à 100? Depuis, c'est plus difficile. A presque toutes les questions, il répond par : « Oh ! Je ne m'en souviens plus ! » Il se rappelle toutefois son arrivée à Genève. C'était peu après la Première guerre. Il est venu travailler comme mécanicien horloger. « Un cousin germain m'avait dit de venir », précise-t-il. Louis avait à peine vingt ans et il n'est jamais reparti, mais il a gardé de ses origines de la Tchaux une petite pointe d'accent.

Aujourd'hui la vie s'écoule paisiblement, sa moitié s'occupe des courses et du ménage. Le couple n'allume

jamais la télé avant le soir - « sauf lorsqu'il y a des matches de foot » - et monsieur lit encore le journal, sans lunettes s'il vous plaît. « Autrement je me repose beaucoup, explique Louis. De temps en temps mon fils vient nous chercher pour une balade, depuis que je ne conduis plus ça me

manque. »

Un bonheur simple, deux enfants, des petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants, les fêtes de famille le comblent. Surtout à Noël, lorsque tous sont présents. Comment ne pas lui en souhaiter encore de nombreux ?

R.M.



Monsieur Arm et sa compagne vivent paisiblement dans leur appartement

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

CABINET COMPTABLE

Gérard CORNU

COMPTABILITÉ :
artisans - indépendants - PME/PMI

Conseils - Secrétariat
Déclarations d'IMPÔT

61a, chemin des Sellières - AÏRE
Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rdv : 022 796 37 81 (de 9h à 18h)

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

VBC Etoile-Genève



Volleyball

Le VBC Etoile-Genève propose une activité sportive
- pour les jeunes âgés de 8 à 21 ans
- pour les adultes

Activités jeunesse

Renseignements : Jean-Luc Oestreicher, 022 797 51 97 ou 078 797 51 97

Activités adultes

Renseignements
Olivier Favre, 022 347 50 10

1 équipe masculine
en 1ère ligue nationale

3 équipes évoluant
dans le championnat relax :
1 équipe féminine et
2 équipes masculines

Consultez notre site :
www.vbcgeneve.net

Garçons

nés en 1986-87

lundi 20h-22h - Ecole de Liotard
mercredi 18h-20h - Ecole des Ouches

Garçons

nés en 1988-89-90

lundi 18h-20h - Ecole de Liotard
mercredi 18h-20h - Ecole des Ouches

Garçons

nés en 1991-92

mardi 18h-20h - Ecole de Liotard
jeudi 18h-20h - Ecole des Ouches

Filles

nées en 1988-89-90-91-92

lundi et jeudi 18h-20h
Ecole des Ouches

Filles et garçons

nés en 1993-94-95-96

mardi et vendredi 18h-20h
Ecole des Ouches

Cotisation annuelle : CHF 150.-

Les 3 premiers entraînements sont
gratuits et sans engagement.

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Votre spécialiste:

Robert Vuillaume SA
Menuiserie-Charpente
Route de Montfleury
1214 Vernier
Tel 022 796 94 50

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



La lutte contre l'insécurité passe notamment par un Observatoire de la sécurité « pour mieux voir pour mieux prévenir et mieux contenir »

Le groupe socialiste a déposé pour le conseil municipal du 4 octobre 2005 une motion demandant la création d'un observatoire de la sécurité et de la tranquillité publique sur la commune de Vernier. La publication de statistiques sur la délinquance ne doit plus être, quelque soit son contenu, l'occasion de polémiques d'autant plus regrettables que les Verniolans attendent des réponses rapides et adéquates. La majorité de droite et l'UDC vont-ils soutenir ce projet ?

Cet observatoire local de sécurité et de la tranquillité, permanent, par nature indépendant et pluridisciplinaire, inspiré du modèle de la Ville de Lausanne, prendra en charge la collecte et la centralisation d'informations relatives aux infractions et incivilités sur la commune et sera également un instrument de travail, de mesure et de collaboration par exemple pour les instances de notre contrat de quartier au Lignon ou des Assises aux Libellules.

Sa mission consisterait, d'une part, à réaliser des études, des suivis sur une problématique demandée par la commune ou une instance partenaire telle qu'un contrat de quartier, et d'autre part, à élaborer et à synthétiser des statistiques conduisant à établir 1 ou 2 fois par année un bilan chiffré et commenté sur l'état de la sécurité dans les différents quartiers et sur l'ensemble du territoire communal. Ce bilan servira de base à la formulation de propositions concrètes à l'autorité politique.

Concernant les statistiques, les informations collectées porteraient, par exemple :

- sur les crimes et délits enregistrés par les services de police (mains courantes et plaintes relatives aux atteintes aux biens, aux personnes, à la sécurité routière, stupéfiants, faits contraventionnels en matière de tranquillité publique) ;
- sur les faits signalés en milieu scolaire (violences, rixes et données chiffrées concernant l'absentéisme scolaire) ;
- sur les incivilités recensées par les régies et les concierges, les transporteurs, les commerçants, les hôteliers, les responsables d'espaces et équipements publics, les organisateurs de concerts.

Les actions menées sur le terrain nécessitent des diagnostics fiables et continus, ainsi que des données chiffrées précises et indiscutables de l'évolution de la délinquance et du sentiment d'insécurité sur l'ensemble de notre commune ainsi que dans nos

cinq différents quartiers. L'observatoire pourrait également s'associer à différentes démarches de diagnostic local de sécurité initiées récemment par les autorités cantonales.

Parallèlement à ce projet, une autre motion socialiste a été déposée pour, enfin, réaliser une amélioration substantielle de l'éclairage des cheminements publics et privés notamment aux Avanchets par la signature de conventions d'entretien entre la commune et les différents propriétaires fonciers.

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions : www.ps-ge.ch/vernier
Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Jean-Claude JAQUET

case postale 510 – 1214 Vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70



Ecole primaire : le retour

Il y a des combats qui valent la peine d'être menés, quitte à les perdre. Et il y a ceux qu'il faut gagner à tout prix.

La lutte pour les notes à l'école est de ceux-là. Souvenez-vous : à l'automne 2001, le maintien des notes figurait parmi les promesses électorales des radicaux. Aujourd'hui, la victoire est acquise.

Cela n'allait pas de soi. Car pour paraphraser le Rodrigue de Corneille, nous partîmes bien seuls. Les libéraux n'écoutaient ni leur cœur, ni leur raison, et encore moins leur base. Les socialistes, après avoir fait taire les derniers dissidents républicains dans leurs rangs, suivaient les yeux clos le diktat des syndicats.

Comment donc se fait-il que, par un prompt renfort, nous nous vîmes trois mille en arrivant au port ?

Dès 2002, les radicaux déposaient et faisaient voter la motion 1442, qui réclamait un moratoire sur les réformes et le retour des notes. En 2003, les radicaux décidaient de soutenir l'initiative populaire « pour le maintien des notes à l'école » de l'Associa-

tion refaire l'école (ARLE).

Une initiative qui a récolté, rappelons-le, 28'000 signatures en quatre mois.

Un record.

Cette initiative a surtout contraint les politiques à se préoccuper de l'école. Nous avons alors assisté à des conversions spectaculaires.

Le DIP d'abord, qui avait voulu étendre la rénovation à toutes les écoles sans passer devant le Parlement. Le lancement de l'initiative l'a contraint à reconnaître qu'il faudrait modifier la loi.

Mieux : l'extension de la rénovation, promise pour 2001, a d'abord été retardée d'un an, puis de deux, puis totalement gelée.

En attendant que le DIP se décide à présenter un projet de loi – promis pour la fin 2002 – les radicaux ont continué de livrer bataille.

Toujours seuls, bien sûr. Le 16 juin 2004, nous déposons notre projet de loi.

En septembre 2004, Charles Beer présentait son contre-projet, qui reformulait les objectifs de la rénovation et inventait les notes « Canada-Dry ». Vous savez : le goût des notes, l'odeur des notes, mais ce ne sont pas des notes.

Finalement, mi-mars, l'entente genevoise dépose un contre-projet. Reprenant l'ensemble des revendications radicales, intégrant la motion 1442.

Cet accord scelle la victoire du groupe radical. Soudés, documentés, volontaires, douze députés privés de relais au Conseil d'Etat ont renversé la majorité dans ce canton.

L'école est sauvée et le bon sens va gagner !

Qui pourrait faire la fine bouche ?

L'école vous intéresse et vous voudriez vous faire entendre, n'hésitez pas à nous écrire par courrier ou par mail.

Le comité de l'ARV

Bilan à mi-législature

En présentant dix candidats pour l'élection du Conseil municipal et un candidat au Conseil administratif, le parti libéral s'engageait à défendre des options qu'il a traduites dans ses actions depuis 2003.

Environnement et aménagement du territoire

Dans leur programme les libéraux annonçaient qu'ils défendraient la zone de villas et les zones de verdure et qu'ils lutteraient contre les nuisances.

Ainsi, ils se sont opposés, par exemple, à l'implantation dans la zone des Communs de nouveaux dépôts.

Lors de l'étude du nouveau plan directeur de la commune, sous l'impulsion du conseiller administratif Georges Zufferey, ils ont œuvré pour que les autres partis prennent en compte le concept de qualité de vie des habitantes et des habitants et ne sacrifient pas les Verniolanes et les Verniolans à toutes les velléités des autorités cantonales.

En matière d'environnement, les libéraux, en accord avec leur conseiller administratif, entendent poursuivre leur engagement pour la préservation des jardins familiaux, dans la mesure où le besoin d'équipements publics n'est pas indispensable.

Ils ont rappelé, lors du 75^e anniversaire des jardins familiaux de Villars, que le gel d'un projet par le DAEL et son chef, le conseiller d'Etat Laurent Moutinot, ne préserve pas les utilisateurs des jardins d'un bétonnage programmé.

Finances

Grâce à l'action volontaire du responsable des finances et de l'administration, Georges Zufferey, menée en collaboration avec le Conseil administratif et l'ensemble des responsables de services, la commune a été gérée avec rigueur. Les investissements n'ont été consentis que lorsqu'ils répondaient à des besoins pressants de la population verniolane, à l'exception des dépenses inconsidérées consenties pour la réfection de la route de Vernier, dépenses que les libéraux ont refusées. Cette gestion a permis de réduire de plusieurs millions la dette de la commune, qui reste cependant toujours trop lourde.

Sécurité

Pour lutter contre le malaise et la peur des Verniolanes et des Verniolans face à l'incivilité et à la violence, Georges Zufferey, appuyé par le groupe libéral au Conseil municipal, a réalisé, avec ses collègues du Conseil administratif, un contrat de quartier Aïre – Le Lignon. Ce contrat est entré actuellement dans sa phase opérationnelle.

Action sociale et petite enfance

Les conseillers municipaux libéraux ont soutenu Georges Zufferey dans la poursuite d'une démarche de proximité afin d'apprécier objectivement les besoins de la population et d'y répondre avec les moyens à disposition.

Une partie des habitants de la com-

mune exprime des besoins dans le domaine social ; les libéraux n'ignorent pas ceux-ci mais ils restent attentifs aux éventuels doublons des prestations communales avec l'action cantonale en la matière.

Dans un souci de transparence et ne voulant pas voter, la tête dans le sac, des crédits toujours plus importants, les libéraux ont contraint le Conseiller administratif socialiste à expliquer plus clairement sa politique sociale en amenant le magistrat à définir des priorités dans les actions qu'il entendait entreprendre.

Conclusion

Le bien des habitantes et des habitants de Vernier reste une préoccupation essentielle des libéraux dans leur action politique.

Pour atteindre ce but, ils proposent une politique rigoureuse en matière financière, des économies dans l'affectation des moyens à disposition, une transparence dans la gestion des différents dicastères.

En effet, sans finances saines, une commune ne peut assumer une quelconque politique dans le domaine social, culturel ou sportif.

Rémi Jéquier

Chef du groupe libéral au CM

LES LIBÉRAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT



Fondation des Maisons Communales de Vernier

Connaissez-vous la FMCV ? Permettez-moi de vous la présenter brièvement. La Fondation des Maisons Communales de Vernier gère et administre le patrimoine des immeubles, propriétés de la commune de Vernier. Quelques chiffres :

- 6 bâtiments (Av. Henri-Golay 22 – 28 – Rue du Village 3 et 28 – Chemin des Myosotis 10 à 12 – Chemin de Poussy 30 à 36 et 38 à 44,
- CHF 67'185'000.—de valeur immobilière et CHF 4'121'676.—de valeur locative annuelle,
- 197 appartements, 286 places de parc, 25 boxes, 345 m² d'arcades, 81 m² de dépôts et 4 bureaux.

Premier constat, notre Fondation est déjà bien présente sur Vernier mais

pas assez à mes yeux. Dans le marasme du logement que connaît aujourd'hui Genève, la FMCV doit tenir une place prépondérante et novatrice afin notamment de permettre à nos jeunes de rester dans notre Commune. Pas question de spéculation ni d'état providence, la FMCV offre et doit pouvoir offrir d'avantage de logements à des loyers accessibles.

Deuxième constat, le nerf de la guerre est manifestement financier mais pas seulement. La FMCV et son Conseil sont issus de décisions politiques communales. Pour atteindre son but, il est nécessaire que la FMCV dépasse, transcende les clivages qui secouent malheureusement notre canton et qui le pousse dans un immobilisme crasse. Son Conseil doit être

soudé dans la recherche de solutions innovatrices.

Elu en 2004 Président de son Conseil, je m'appliquerai à tonifier, dynamiser notre Fondation afin d'en faire un outil performant au service des habitants de Vernier. Je sais pouvoir compter sur un Conseil qui partage cette optique et je m'en réjouis.

Je serai également attentif à ce que notre population soit régulièrement informée de l'avancement de nos travaux pour mieux faire connaître la FMCV.

Guy Anderegg
Président du PDC-Vernier

Renaturation du Nant de la Noire

Le Nant de la Noire a fini sa renaturation ! Artisan du développement de ce projet de longue haleine, le PDC se réjouit que notre Nant ait pu retrouver forme et un ciel ouvert jusqu'à son embouchure dans le Rhône (chemin du Moulin-des-Frères).

Merci à toutes celles et ceux qui ont permis de faire mentir les impénitents pessimistes en venant à bout de toutes les difficultés – et il y en avait – de ce projet.

N'hésitez pas à vous balader pour le redécouvrir et profiter des berges du

Rhône pour poursuivre la flânerie. Le bois de la Grille est aussi à deux pas... Voilà une excellente occasion de parcourir une facette enviée de Vernier en se faisant du bien.

Yves Magnin
Président Commission Génie civil
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Grand concours Prévoyance

25.10. – 15.11.2005 auprès
de votre Banque Raiffeisen

Prévoyez maintenant
pour vos performances
futures.

12%
10%
6%
3%

Prix immédiats
et principaux

d'une valeur totale de plus de

Fr. 20'000.–

**Banque Raiffeisen
Genève Ouest**

Agence de Vernier
Route de Vernier 184
1214 Vernier

RAIFFEISEN



L'Echo de Vernier sur la «Grande Roue»

Octobre 2005. C'est aujourd'hui que le nouveau défi de votre troupe communale prend son plein essor.

C'est dans l'actualité des activités de votre commune que les comédiens du «Théâtre de Vernier» fondent les assises de ce que sera leur spectacle du printemps 2006.

Sous la houlette de Jo Excoffier, les répétitions ont commencé. Et vos amis de la scène des Ranches, les Nicole Good, Marylou Besson, Patricia Picchiottino, Alain Rameau, Roger Délez et d'autres encore ont pris le chemin du local que la commune met à leur disposition.

C'est que «La Grande Roue», de Vaclav

Havel, est une oeuvre forte et puissante, ancrée dans les eaux tumultueuses des années 70-80. C'est l'époque agitée du «printemps de Prague» (1968), de «Solidarnosc» (1980). C'est la période de soulèvements des pays du bloc communiste, celle où Havel, après avoir été élu président de la République tchécoslovaque deviendra, après sa démission, président de la toute nouvelle République tchèque.

On retrouve dans «La Grande Roue» toute l'atmosphère ambiguë générée par la lutte pour le pouvoir, les noyautages, les influences occultes devant lesquels l'homme honnête doit savoir courber l'échine avant de pouvoir se redresser pour tenter quelque chose.

L'actualité présente de la troupe, c'est cela. Mais aussi la conception, la préparation et la réalisation du décor que va réaliser François Capt, un pur Verniolan. C'est ce dont nous essaierons de vous parler dans notre prochain billet. Car cela, c'est aussi la vie et l'existence de votre commune dont le coeur bat au rythme des activités de ses sociétés.

Vous pouvez aussi avoir de nos nouvelles sur notre site internet : www.ZOFKA.ch/theatrevernier

Albert MORARD

Causerie autour de l'accordéon

Le 28 novembre prochain aura lieu dans notre commune un concert exceptionnel de **Jean-Louis NOTON**, accordéoniste français de renommée mondiale.

Si vous avez toujours voulu en connaître plus sur l'accordéon, si vous désirez tout savoir sur les possibilités de l'accordéon électronique, si vous adorez l'accordéon ou le détestez royalement, nous vous invitons à venir assister à ce **concert-causerie** qui aura lieu dans les locaux de l'Avenir accordéoniste à

19 heures à l'école de Châtelaine,
ch. des Eglantines, CHÂTELAINE

(à côté du Pont de l'Ecu, proche de Balexert et des Avanchets)

Une verrée vous sera offerte en fin de concert et vous aurez la possibilité de vous offrir le dernier double CD de Jean-Louis et d'essayer un accordéon si le coeur vous en dit !!

Entrée gratuite !

Nos prochains concerts

- Mercredi 2 novembre 2005 à 19h
Audition à la Maison Chauvet-Lullin (Vernier) – entrée libre
- Lundi 28 novembre 2005 à 19h
Concert Causerie à l'école de Châte-

laine – entrée libre

- Samedi 17 décembre 2005 à 17h
Concert de Noël au Temple protestant (Vernier) – entrée libre

Renseignements

Présidence, direction école

Sylvie Bossi-Pahud
tél 022 782 05 89 ou
079 682 97 59
sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel Cloux, tél. 021 825 40 09 ou
078 744 50 71
www.baiana-split.ch

Les 30 ans de votre télévision



Il faisait une bise à ne pas mettre un caméraman dehors ce samedi 17 septembre.

La veille encore, c'était l'inquiétude... viendriez-vous ? Ne viendriez-vous pas ? Vous êtes venus... et la Fête fut belle !

Merci pour cela.

Les Anciens membres, les habitants de la Cité Multicolore, les Verniolans, les Associations, les Autorités Communales, les Amis... vous étiez tous là. Regardez-vous ! Vous êtes magnifiques !

Avanchésiens, témoins des balbutiements de nos Aînés, oui mais encore ? Les Verniolans et les Associations communales pour les remercier de nous être fidèles, oui mais encore ? Les Autorités municipales et administratives communales, pour les remercier de leur soutien indéfectible, oui mais encore ? Eh bien justement, nos Aînés, nos anciens membres ! Les pionniers ! Eux sans qui rien n'eût été possible, sans qui nous ne serions pas là, 30 ans plus tard.

En effet, il ne faut pas s'y tromper,

Alors retrouver les noms et les adresses ne fut pas simple. Nous en avons certainement oubliés, qu'ils veuillent bien nous pardonner. Ainsi, plus de 300 invitations ont été lancées et au hasard de ce samedi, vous êtes plus d'une centaine à nous avoir rendu visite, plus du tiers... pas mal !

Que dire de plus ? Rien, sinon que nous espérons vous revoir très vite. Certains d'entre-vous nous ont donné rendez-vous pour le quarantième !, acceptons-en l'augure.

En attendant, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin, sur le métier nous allons remettre l'ouvrage et donc reprendre nos caméras pour témoigner... témoigner que notre commune est belle, qu'il fait bon y vivre, témoigner qu'elle est active, car cela aussi nous le savons, c'est grâce à cette activité, cette énergie déployée par les Verniolans que nous pouvons vous proposer chaque semaine de nouveaux reportages. Pour cela aussi, merci !

Pour terminer nous voulons exprimer notre gratitude à vous qui êtes venus et tous nos remerciements à vous qui n'avez pas pu vous déplacer et qui avez pris la peine d'envoyer des petits mots de « bons vœux ».

Et de toutes façons, rendez-vous mercredi à 20h !

Plus de photos sur notre site Internet: <http://www.canal29.ch>



Les participants à la fête des 30 ans

Lorsque nous avons envisagé de commémorer notre 30^e anniversaire, nous savions que nous n'avions pas les moyens de faire une « grosse bastingue ». Ainsi, très vite, l'idée s'est imposée de faire quelque chose de simple. De simple, oui mais qui devrait marquer les esprits. Et tout d'abord, qui allions-nous inviter ? Les

c'est grâce à l'esprit visionnaire des uns, à la « folie des grandeurs » des autres que nous sommes encore et toujours là ! D'eux nous avons hérité la passion, leur grain de folie coule dans nos veines. Car sans cette passion, sans ce petit grain de folie et sans amitié, notre bénévolat n'aurait aucun sens.

Venez rejoindre l'Association des parents d'élèves de Vernier-Village



Septembre 2005, nous voilà reparti pour une cinquième année. Et oui, déjà cinq ans que notre association revit au sein du village. Malheureusement nous allons devoir faire face au départ de certains de nos membres du Comité et ce, en raison notamment de la fin de la scolarité primaire de leurs propres enfants ou pour d'autres motifs plus personnels. Pour cette cinquième année d'activité, notre Comité ne sera donc plus composé que de cinq personnes, ce qui devient malheureusement insuffisant au regard de l'ampleur de nos tâches.

Nous saisissons donc cette occasion pour lancer un appel à tout parent susceptible d'être intéressé par notre Association et par les thèmes qui s'y traitent. Nous vous invitons à venir la rejoindre et nous prêter main forte afin que nous puissions poursuivre nos efforts à faire avancer certaines dynamiques. Le tout bien entendu dans une atmosphère conviviale et chaleureuse au sein d'une équipe motivée et engagée.

Nous vous rappelons que L'APEVV regroupe les élèves des écoles de Poussy, Vernier Place, Ranches 1, Ranches 2 et Ranches 1 Village ce qui représente env. 700 élèves. 86 familles font déjà partie de notre association.

Une association de parents d'élèves (APE), à quoi ça sert nous direz-vous ?

Pour nous, une APE sert à faire entendre la voix des parents, créer des liens, faire vivre une école autrement, résoudre certains problèmes et mieux comprendre l'école d'aujourd'hui.

Comme vous avez pu vous en rendre compte par vous-mêmes, notre Association est particulièrement active dans de nombreux domaines et ces derniers ne manquent pas ! Un exemple : qui n'a pas entendu parler du Pédibus dans notre village ? Et bien c'est nous qui, il y a trois ans déjà, avons mis sur pied avec l'aide de la commune, ce bus pédestre pour amener nos enfants à l'école en toute sécurité.

Le Comité de l'APEVV se réunit environ une fois par mois et la participation active de ses membres est aussi requise lors de rendez-vous importants tels que les promotions scolaires, la Fête de l'Escalade ou encore lors de rencontres avec différentes instances communales, associatives ou autres. Nous organisons aussi des matinées bricolages pour les enfants des membres.

Cela étant, la variété et la richesse des

contacts humains, de même que le plaisir de « faire concrètement avancer les choses », sont de vrais moteurs qui nous motivent à poursuivre nos efforts.

Si vous désirez pouvoir vous rendre mieux compte de notre travail, nous vous invitons à participer à notre prochaine assemblée générale, **le mardi 8 novembre 2005 à 19h30** à la buvette de l'école des Ranches. Dans la première partie, nous retracerons l'année 2004/2005 et pour la deuxième partie, nous essayerons de vous donner des renseignements sur le projet de construction de la nouvelle école dans notre village avec peut-être la participation de Mme Buntschu, conseillère administrative.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer nombreux et vous remercions pour votre participation et votre soutien.

Pour l'APEVV :
Sébastien Ruffieux, président

10 ans du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire à Vernier

Du 24 octobre au 4 novembre 2005, les enfants des activités surveillées des écoles de Vernier pourront fêter cet anniversaire, selon le programme ci-contre, en participant à l'opération itinérante mise sur pied à cette occasion par le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire). En effet, une roulotte sillonne les quartiers et les communes depuis deux ans pour la mise sur pied de cette animation spécifique.

Sous l'impulsion des responsables de secteur de Vernier, Mme Annette Margand et M. Eric Branche, les animateur-trices concerné-es se déplaceront avec leurs enfants dans les préaux respectifs et, entre 16h30 et 18h, pourront s'adonner à des jeux inédits, créés pour la circonstance. Les parents seront invités à venir

chercher exceptionnellement leur enfant dans les lieux mentionnés ci-dessous et auront l'occasion de découvrir cette animation particulière.

De plus, afin d'associer les parents et la population à cet anniversaire, les Autorités municipales convient toutes et tous à un apéritif qui aura lieu à 17h30 dans chaque lieu où stationnera la roulotte.

C'est aussi l'occasion pour le parascolaire de remercier la commune pour son appui dans la mise sur pied d'animations qui constituent l'un des outils de prévention au service de la population de Vernier.

Pour le GIAP (service parascolaire) :
Yves Delieutraz
(tél. No 022 309 08 20)

AU PROGRAMME

lundi 24 & mardi 25 octobre

école des Ranches

(pour Ranches et Vernier-Place)
apéritif le 24 octobre à 17h30.

jeudi 27 & vendredi 28 octobre

école des Libellules

(pour Aïre, Libellules et Lignon)
apéritif le 27 octobre à 17h30.

lundi 31 octobre & mardi

1^{er} novembre école de Balexert

(pour Balexert et Châtelaïne)
apéritif le 31 octobre à 17h30.

jeudi 3 & vendredi 4 novembre

école d'Avanchet-Salève

(pour Jura et Salève)
apéritif le 3 novembre à 17h30.

Vente de jouets d'occasion

Comme chaque année, venez vendre ou acheter des jouets d'occasion, jeux d'intérieur et d'extérieur, vélos, poussettes, patins, livres, BD, jeux de sociétés... à la **salle des Fêtes du Lignon le mardi 29 novembre 2005 de 14h à 20h**

La réception des articles se fera le lundi 28 novembre de 14h à 20h30. Le remboursement aura lieu mercredi 30 novembre de 14h à 15h.

Important : si vous ne connaissez pas le système (listes, étiquettes), appelez au 022 341 18 36 afin de recevoir tous les renseignements nécessaires. Egalement disponibles sous www.phosphorus.ch/troc

Le 10% du prix de chaque article vendu sera retenu et offert à Canal 29, télévision locale (et bénévole) de Vernier qui fête cette année ses 30 ans.

Concert

**Dimanche 30 octobre 2005
à 18h au Temple du Lignon**

Ensemble Cordavent

Nadine Bacchetta, flûte traversière
Isabelle Baltzinger-Anderegg, piano
Bernard Baltzinger, récitant

Concert aquatique

Entrée libre - collecte

Association des locataires du Lignon

L'ALL vous convie à son Assemblée Générale ordinaire, ouverte à tous les habitants de la Cité du Lignon

Avec entre autres la participation de M. J.-P. Garnier du Comité Central du Lignon, M. A. Faid, médiateur et d'un représentant de l'Asloca.

Mardi 22 novembre 2005 à 19h45
aux Restaurants scolaires du Lignon
(situés au dessous de la Salle des Fêtes)

Venez nous parler de vos préoccupations ou nous apporter votre soutien ou vos idées.

Si d'ores et déjà vous avez des points à inscrire à l'ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à l'adresse suivante ou nous téléphoner.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du PV de l'AG du 10 juin 2004

2. Rapport de la Présidente
3. Rapport du Trésorier
4. Approbation des rapports
5. Présentation des invités
6. Rapport d'activités de l'ALL
7. Réalisations et projets par M. J.-P. Garnier - CCL
8. Sécurité dans la cité, M. A. Faid
9. Admissions, démissions
10. Questions et propositions
11. Divers : (communiquer vos propositions à la Présidente en début de séance)

Association des Locataires du Lignon

Case Postale 32
1219 LE LIGNON
Le Comité :

- Mme Gisèle Zanone, Présidente
022 796 05 51
- M. Yves Bétrisey, Vice-président
022 798 55 20
- M. Roland Moret, Trésorier
022 796 60 35

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Nissan Micra, automatique, 1986, 127'000 km, rouge foncé, expertisée le 22.09.2004, CHF 1200.-. Tél. 079 474 59 81.

■ Vélo enfant (8-10 ans) de marque Corado, bleu, 18 vit., en super état; ordinateur complet (écran et base) CHF 400.- cause double emploi; roller de marque Rossignol taille 43; Boots de surf (neufs) taille 43. Tél. 079 526 00 90.

■ Lit bb blanc excellent état, 140x70cm, matelas et articles lits inclus, transformable lit enfant jusqu'à 4 ans, CHF 150.-. Chaise haute bon état (transf. en petite chaise avec table) CHF 50.-. Tél. 076 381 03 01 ou 022 797 50 48, laisser un message.



Salsa cubaine
Salsa kids
Danse orientale

Tél. 079 623 87 54
www.salseros-de-hoy.ch

A Vernier - ch. de l'Emeraude

Nouveaux cours dès novembre !

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Podologue Pédicure



Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

La paroisse protestante vous invite à sa 150ème fête annuelle

Vendredi 28 octobre

- à 18h bénédiction de la fête et ouverture de tous les stands
- à 19h30 fondue, assiettes froides au Carnotzet
- Jazz avec the Old Timers de 18h à 22h

Samedi 29 octobre

- dès 9h café et croissants au carnotzet ouverture du bric-à-brac et du marché aux légumes, fleurs et confitures
- dès 11h raclette au carnotzet
- à 14h ouverture de tous les stands,

thés, cafés, pâtisseries

- à 19h30 spaghetti sauce pesto ou bolognaise

**Nouveau : ouverture tardive
du carnotzet avec animation
musicale dès 22h**

Dimanche 30 octobre

- à 10h culte petits et grands à la chapelle. Aubade musicale par les élèves de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine
- à 11h ouverture des stands
- à 12h30 repas dominical, soupe de

courge, rôtis à la broche, purée et petits-pois/carottes

- Clôture de la fête à 15h.

Si vous avez des dons pour la vente du bric-à-brac lors de la fête, n'hésitez pas à contacter Madame Danielle Gasser-Bolle, au 022 341 07 19 ou 079 417 52 22.

Nous venons chez vous chercher les objets non encombrants et bibelots rares, propres et vendables.

Les samaritains de Vernier organisent

En 1 week-end, un cours de sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire)

Les 5 et 6 novembre 2005

Au prix de CHF 99.-

Le TCS rembourse CHF 35.- à ses membres

Un cours «Urgence chez les petits enfants»

Les 7, 10, 15 et 17 novembre 2005 de 19h30 à 21h30

Le cours traitera des sujets suivants : mesures vitales, maladies courantes, accidents, dialogue avec un pédiatre

Les cours ont lieu au Bâtiment de la sécurité de Vernier, via Monnet 3 à Vernier-Village

Renseignements et inscriptions :
tél. 022 827 37 57 du lundi au vendredi de 13h à 17h.

Un don du sang à Vernier

A l'école de Vernier-Place, route de Vernier 200

Le mercredi 26 octobre 2005 de 16h à 19h30

Chœur de Vernier

Direction : Diego Innocenzi

**Nous recherchons de nouvelles
voix dans tous les registres**

Notre programme 2005-2006 :
HOMMAGE A
BENJAMIN BRITTEN
Intégrale des motets avec orgue

Répétitions: le jeudi soir de 20h à 22h à l'école des Ranches (route de Peney, Vernier)

Si vous êtes intéressés,
veuillez prendre contact avec :
Madeleine Gasser 022 783 00 92
ou Josselyne Estoppey 022 782 52 33

Vernier

coop



**Plus de choix,
plus de plaisir**

Coop, le spécialiste du vin

Du mardi 25 au samedi 29 octobre

20% **sur tous
les vins**

Excepté les vins en action, les mousseux et champagnes ainsi que les vins ayant une teneur en alcool de plus de 15% vol. Non cumulable avec le rabais de quantité de 10% accordé à partir de 6 bouteilles de 70/75 cl achetées à prix normal, non cumulable avec d'autres rabais. Coop ne vend pas de vin aux jeunes de moins de 16 ans.

L'agenda automnal de l'Alibi

■ Vacances d'octobre, du lundi 17 au vendredi 21 de 9h à 18h (sortie le jeudi 16)

■ Mardi 25 octobre, repas à midi au GIAP, école des Ranches

■ Vendredi 28 octobre, repas à midi au cycle du Renard repas le soir à l'ABARC avec l'Alibi

■ Samedi 29 octobre, Troc de jouets (école de Vernier-Place)

installation des stands dès 13h30, vente de 14h à 16h

■ Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 novembre, participation au Vernier sur Rock

■ Vendredi 4 novembre, sortie concert au Vernier sur Rock de 19h à 01h00 (sur inscription)

■ Samedi 19 novembre, sortie karting (sur inscription)

Petit rappel de nos horaires

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Tous les mercredis de 9h à 18h
accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info

022.341.04.08 ou
mq.vernier@fase.ch

Swiss World Music Festival Vernier : une première édition réussie

Le bilan de cette première édition du Swiss World Music Festival de Vernier a été un véritable succès. Plus de 25'000 spectateurs ont répondu présent durant les 5 jours du festival.

Les organisateurs ainsi que la commune de Vernier sont ravis du succès de cette édition, tout comme le public qui a pu découvrir de nombreux groupes et formations venant des quatre coins de la planète !

Nous vous donnons donc à tous rendez-vous pour la prochaine édition qui se déroulera du 6 au 10 septembre 2006.

www.world-festival.ch



Parmi les groupe invités, Witco Desperadoes, de Trinidad & Tobago, se sont produit le samedi 10 septembre 2005 à Vernier

SUR
VERNIERROCK
2005

3-4-5 novembre 05



jeudi
3

Sinsemilia
Babylon Circus
Zenzile

Vend.
4

Natalie Imbruglia
+invités

Sam.
5

Louis Bertignac
Olivia Ruiz
Jérémy Kisling

Salle des fêtes du Lignon
Vernier/Geneve

www.vernier-sur-rock.ch